



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 23 février 2012, à 9 h

Salle Lafontaine, Maison du citoyen

PRÉSENCES : Madame Mireille Apollon, présidente et conseillère municipale
Monsieur Luc Angers, conseiller municipal
Madame Nicole Champagne, conseillère municipale
Madame Denise Laferrière, conseillère municipale
Monsieur Roger Archambault, directeur, Service LSDC
Madame Agathe Lalande, chef de la Division Qualité de vie et développement communautaire
Monsieur Paul Nicole, responsable, développement social - Division Qualité de vie et développement communautaire
Madame Anick Fortin, agente à la Commission Gatineau, Ville en santé
Madame Katie Hamilton, agente au Comité sur l'accessibilité universelle
Madame Priscillia Levac, secrétaire - Division Qualité de vie et développement communautaire
Madame Renée Amyot, CSSS de Gatineau
Madame Kathleen Barrette, STO
Madame Émilie Chasles, OMH (remplacement de madame Mychelle Vaive)
Monsieur Carl Clements, Québec en forme
Monsieur Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau
Monsieur Pierre Legros, CRÉO – *personne-ressource*
Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais
Madame Sylvie Mantha, Service de police (remplacement de monsieur Guy Berthelotte)

ABSENCES : Madame Pauline Fortin, Direction de la santé publique
Madame Johanne Lauzon, CSSS de Papineau
Monsieur Karl Lavoie, Chambre de commerce
Monsieur Daniel Leduc, Cégep de l'Outaouais
Monsieur Martin Robitaille, UQO
Madame Mélanie Sarazin, TROCAO

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

La rencontre débute à 9 h 10.

Madame Mireille Apollon souhaite la bienvenue à tous.

Cette dernière annonce que monsieur François Grenier a quitté son poste à Québec en forme et que monsieur Carl Clements occupera ce poste à partir de maintenant.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Marcel Lalonde propose l'adoption de l'ordre du jour et il est appuyé par madame Kathleen Barrette.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 2012

Madame Nathalie Lepage propose l'adoption du procès-verbal du 26 janvier 2012 et il est appuyé par madame Nicole Champagne.

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 26 JANVIER 2012

4.1 Projet Forces Avenir

Monsieur Marcel Lalonde nous informe que la Commission jeunesse a fait une présentation à la Table des directeurs et qu'elle a été très bien reçue. Ce dernier nous indique que le projet sera discuté dans trois semaines au Comité de direction interordres de l'éducation et ensuite, à la Table d'éducation.

4.2 Transport

Dépôt du rapport de consultation en matière de transport pour les personnes vulnérables sur le territoire de la Ville de Gatineau au Service de l'urbanisme et du développement durable

Madame Anick Fortin nous informe que le rapport a été déposé au Service de l'urbanisme et du développement durable. Une copie du rapport a été remise aux membres.

Les membres souhaitent savoir si le rapport peut être rendu public. Madame Agathe Lalande nous indique que le rapport appartient au Service de l'urbanisme et que nous validerons si nous pouvons le distribuer.

5. PRÉSENTATION DE MADAME ANICK FORTIN – PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La présentation est affichée à l'écran et les objectifs sont les suivants :

- Présenter un bilan des actions des autres villes en lien avec l'élaboration d'un Plan local de lutte contre la pauvreté;
- Présenter un bilan des démarches et des recommandations du CA de la CRÉO du 13 février 2012;
- Présenter une proposition de structure pour l'élaboration de Plan local de lutte contre la pauvreté;
- Présenter les mandats des différents comités;
- Formuler des recommandations au Conseil municipal.

Bilan des démarches de la CRÉO et recommandations du CA :

- Le 13 février, le CA de la CRÉO a adopté le Plan d'action régional contre la lutte à la pauvreté ainsi que le partage budgétaire entre les 5 MRC de l'Outaouais. Pour la Ville de Gatineau, un montant approximatif de 1 034 000 \$, soit 345 000 \$ pour les années 2012-2015 (3 versements de 345 000 \$) sera disponible suite à l'adoption du Plan d'action local;
- Le 26 mars le CA de la CRÉO adoptera le processus de financement ainsi que le modèle de Gouvernance;
- Suite à la demande de la ville, d'octroyer des sommes afin de permettre l'embauche d'une ressource dans l'élaboration du plan, la CRÉO en collaboration avec certains partenaires, dont l'Agence de santé et des services sociaux, tente de trouver des fonds, autres que ceux prévus par le Fonds du ministère, pour payer une ressource aux MRC. De plus, la CRÉO souhaite modifier la gouvernance proposée afin que les MRC puissent administrer elles-mêmes les sommes allouées. Le tout, s'il y a lieu, sera adopté au CA de la CRÉO le 26 mars.

Mandat de la Commission Gatineau, Ville en santé :

- Favoriser la concertation entre les partenaires afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Établir les grandes orientations qui guideront la répartition du Fonds de lutte contre la pauvreté sur le territoire de Gatineau;
- Proposer la répartition des Fonds;
- Recommander au conseil municipal le Plan d'action local, les critères pour le soutien et la mise en œuvre de projets ainsi que les projets retenus.

PAUSE DE 10 H À 10 H 10

5.1 Échanges et discussions liées à la mise en œuvre du Plan de lutte contre la pauvreté 2012

Madame Agathe Lalande interpelle les membres sur les problématiques régionales. Monsieur Pierre Legros mentionne que le point *Accès aux besoins de base* devra être modifié par *Accès aux services de base*.

Discussions des membres :

- Les membres considèrent qu'il est important de se pencher sur l'enjeu de la pauvreté et de l'exclusion sociale;
- La démarche en développement social de la Ville de Gatineau, selon l'approche du développement des communautés, est en complémentarité avec le Plan de lutte à la pauvreté;
- La démarche de concert-action (Plan d'action gouvernemental) liée, entre autres, aux saines habitudes de vie est également en complémentarité avec le développement social et la lutte à la pauvreté;
- Ces trois démarches reposent sur le développement des communautés et les tables sectorielles;
- Il est essentiel de profiter de cette opportunité et du financement qui y est associé pour arrimer les mandats, les projets et pour regrouper certains fonds provenant de différents partenaires afin de bonifier les projets dans les quartiers de la ville (les communautés);
- Les membres sont préoccupés par la charge de travail demandée pour la rédaction d'un tel plan. À cet effet, les membres s'entendent pour dire que sans fonds pour l'embauche d'une ressource pour coordonner les travaux, il sera impossible de réaliser ce dossier;
- Dans l'élaboration des critères pour le soutien des différents projets, les membres ont identifié un premier critère, soit celui de soutenir des projets en provenance des quartiers, mais également de réserver des sommes pour soutenir des projets issus de l'ensemble du territoire de Gatineau s'il y a lieu;
- Madame Mireille Apollon mentionne que l'on devrait ajouter le problème d'intégration et de soutien économique pour les immigrants dans notre Plan de lutte contre la pauvreté.

5.2 Recommandations liées au Plan de lutte contre la pauvreté

Structure de concertation :

Mettre en place un comité aviseur et une Table de lutte contre la pauvreté qui relèverait de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Mandats et compositions des comités

Le comité aviseur aurait comme mandat de préparer les rencontres de la Table et de faire un bilan des travaux à la CGVS.

Composition

- 1 représentant de la Ville de Gatineau;
- 1 représentant du CSSSG;
- 1 représentant du CSSSP;
- 1 représentant de l'Agence de santé et des services sociaux;
- 1 représentant des commissions scolaires;
- 1 représentant de Centraide Outaouais.

La Table de lutte contre la pauvreté aurait comme mandat de favoriser la concertation entre les partenaires, de mettre à profit les tables de concertations sectorielles, d'élaborer un Plan d'action local de lutte contre la pauvreté 2012-2015, d'élaborer les critères pour le soutien des projets ainsi que d'analyser les projets reçus et de faire des recommandations à la CGVS.

Les membres de la CGVS ont opté, dans le choix des membres de la Table, de s'appuyer sur les déterminants de la santé plutôt que sur une représentation des clientèles. Ainsi, les domaines suivants ont été retenus : « L'emploi, l'habitation, la sécurité alimentaire, le transport, l'éducation, la santé. »

Composition

- 1 représentant d'Emploi Québec;
- 1 représentant de l'Office municipal d'habitation de Gatineau;
- 1 représentant du Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais;
- 1 représentant de la Table de concertation sur la Faim et le Développement social en Outaouais;
- 1 représentant de la Table du PAG (secteur santé) de promotion des saines habitudes de vie;
- 1 représentant du milieu du transport;
- 1 représentant du milieu de l'éducation;
- 1 représentant par secteur (tables des secteurs d'Aylmer, de Hull, de Gatineau, de Buckingham/Masson-Angers);
- 1 représentant du comité aviseur (secteur Ville).

Des personnes-ressources seront invitées, au besoin, afin de mieux cerner les besoins et la réalité de certaines clientèles telles les personnes immigrantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, etc.

Thématiques locales :

Le Plan d'action régional a identifié des problématiques régionales. Les membres de la CGVS proposent également ces thématiques. Ces dernières seront analysées, mises à jour et priorisées par le comité aviseur et la Table de concertation dans le cadre de l'élaboration du plan, en tenant compte des réalités et besoins au niveau local :

- Sécurité et dépannage alimentaires;
- Itinérance;
- Logement;
- Intégration socioprofessionnelle;
- Persévérance scolaire;
- Transport collectif;
- Égalité homme femme;
- Saines habitudes de vie;
- Accès aux services de base (logement, nourriture, vêtements et ameublement);
- Accès au service de garde;
- Autres.

Le développement des communautés et la participation citoyenne sont les bases sur lesquelles repose l'identification des projets.

Échéancier provisoire

- Recommandations de la CGVS liées à la structure de concertation – 23 février;
- Dépôt à la Direction générale – 19 mars;
- Présentation au conseil – 17 avril;
- Recommandation du conseil municipal lié à la structure de concertation déposée à la CRÉ – 18 mai.

Recommandation

Les membres recommandent le dépôt au conseil municipal du processus d'élaboration du Plan d'action local de lutte contre la pauvreté de Gatineau 2012-2015, soit les propositions liées à la structure de concertation, le mandat des comités, leurs compositions ainsi que les thématiques locales retenues, et ce, conditionnelle à ce que la CRÉO libère des fonds pour l'embauche d'une personne ressource responsable de coordonner les travaux liés au PAL.

Proposé par monsieur Marcel Lalonde et appuyé par madame Renée Amyot.

Madame Nathalie Lepage et monsieur Paul Nicole quitte à 11 h 50.

6. COMITÉ SUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Madame Katie Hamilton nous informe que la Ville de Gatineau a une enveloppe budgétaire de 50 000\$ pour le programme de soutien aux initiatives du milieu et un montant maximum de 5 000\$ est prévu par projet. Celle-ci mentionne également qu'il y a un budget de 400 000\$ par année qui est utilisé pour améliorer l'accessibilité des édifices municipaux. Madame Katie Hamilton ajoute que l'on peut trouver de l'information sur le site web de la Ville de Gatineau.

6.1 Présentation de madame Katie Hamilton du Plan d'action annuel 2012 pour l'intégration des personnes handicapées

Madame Katie Hamilton présente le Plan d'action annuel 2012 élaboré en concertation avec les partenaires du milieu et les services municipaux interpellés.

6.2 Commentaires, discussions et recommandation du Plan d'action

Les membres recommandent à l'unanimité le dépôt du Plan d'action 2012 au conseil municipal pour son adoption.

Proposée par Denise Laferrrière et appuyée par Kathleen Barrette.

Monsieur Pierre Legros quitte à 11h53.

7. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Madame Agathe Lalande nous informe que l'affichage des postes d'agents de développement se fera la semaine prochaine.

Monsieur Roger Archambault quitte à 12 h.

8. COMITÉ SUR LA FAMILLE PAR MADAME NICOLE CHAMPAGNE

Madame Nicole Champagne nous parle du Comité sur la famille et nous fait un résumé de ce qui a été discuté lors de la première rencontre de l'année.

9. PAROLE AUX MEMBRES

Aucun sujet n'a été amené.

10. VARIA

Aucun sujet n'a été amené.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 12 h 30.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Madame Priscillia Levac
Secrétaire aux comités et commissions

Madame Mireille Apollon
Présidente